

**SEANCE DU
12 JUN 2025**

**RAPPORT N° VI-1
25SGADB0053**

**Nombre de conseillers en exercice :
25**

**Nombre de conseillers présents :
15**

**Date de convocation :
6 juin 2025**

**Date d'affichage :
13 juin 2025**

**OBJET:
LES BIZOTS - Création d'une cuve de
stockage d'eau incendie - Autorisation
préalable de signature d'un marché de
travaux à procédure adaptée**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote: 25**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 25**

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 10**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 12 juin à quatorze heures trente le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Technopole hub&go (salle d'exposition) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Jean-Paul LUARD -

CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. BAUDIN (pouvoir à M. FREDON)
M. CASSIER (pouvoir à Mme FALLOURD)
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)
M. GOMET (pouvoir à M. SOUVIGNY)
M. GRONFIER (pouvoir à M. MARTI)
M. LACOUR (pouvoir à M. BURTIN)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. PINTO)
Mme LODDO (pouvoir à Mme LOUIS)
M. MEUNIER (pouvoir à M. JAUNET)
Mme PICARD (pouvoir à M. LUARD)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Jean-François JAUNET



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 2 octobre 2024, devenue exécutoire le 3 octobre 2024, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.2120-1-2, L.2123-1-1, R.2123-1-1 du Code de la commande publique relatifs à la passation des marchés à procédure adaptée,

Le rapporteur expose :

« La Commune des Bizots a entamé la réalisation d'une nouvelle mairie. Le réseau d'eau potable de la commune des Bizots ne permet pas, à ce jour, d'assurer la défense incendie du bourg des Bizots et de ce futur établissement.

La compétence défense incendie incombant à la Communauté Urbaine Creusot-Montceau, elle se doit d'assurer le risque courant ordinaire. Ainsi, afin de répondre aux normes de sécurité et de renforcer la défense incendie dans le bourg des Bizots, la Communauté Urbaine Creusot-Montceau prévoit la construction d'une cuve de stockage d'eau incendie d'un volume de 120 m³.

Une consultation sous la forme d'un marché de travaux à procédure adaptée d'un seul lot sera prochainement engagée pour réaliser les travaux de création de la cuve incendie. Les travaux sont estimés à 160 000 € HT. Les travaux doivent démarrer en janvier 2026, pour une durée de 5 mois.

À titre préalable, il est demandé au bureau communautaire d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché à conclure avec les entreprises qui seront retenues à l'issue de la consultation.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré
DECIDE

- À titre préalable, d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché, à intervenir avec les entreprises qui seront retenues à l'issue de la procédure de consultation, relatif à la construction d'une cuve de stockage d'eau incendie ;
- D'imputer les dépenses correspondantes sur les lignes du budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 13 juin 2025
et publié, affiché ou notifié le 13 juin 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD



Le secrétaire de séance,

Jean-François JAUNET

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'J' followed by a long horizontal stroke that tapers to the right.